

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION  
ET POUR L'AMELIORATION DU PATRIMOINE MAILLETOIS**

Association Loi 1901, Enregistrée à la Sous-Préfecture de Montluçon sous le n°0031004029

**“A.P.P.A.P.M.”**

Rue du Bois

03190 MAILLET

-0-0-0-0-0-0-§-0-0-0-0-0-0-

Le 3 juin 2008

Monsieur le Président du Conseil Général  
Monsieur Jean-Paul DUFREGNE  
1 Avenue Victor Hugo  
03000 MOULINS

Objet : DECHARGE MAILLET

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous adresser pour information, copie de la correspondance que nous adressons à Monsieur le Préfet de l'Allier, consécutivement à l'arrêté du 12 mars 2008, concernant le dossier référencé.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Nous demeurons à votre disposition et dans l'attente du suivi réservé.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées et citoyennes.

Le Président  
C. BOUVET

P.J. : Copie correspondance